

Le groupe corse [GLORIA MARIS:440498764] / **T** : 04.95.21.48.48 (siège à Ajaccio) reprend la société vendéenne [FRANCE TURBOT:341023836] / **T** : 02.28.12.95.00, spécialisée dans la production de turbots,. En effet, les sites de grossissements et l'écloserie font à présent partie du groupe selon la décision du tribunal de commerce de Nantes. L'emploi est ainsi sauvegardé. France Turbot avait été placée en redressement judiciaire fin octobre. Des négociations avaient été lancées séparément pour les activités de turbot et d'huîtres. La société est installée à compte 2 sites. Les difficultés avaient débuté en 2011 à la suite d'une pollution à Noirmoutier. La vingtaine de salariés sera reprise. www.adrien.fr / www.gloriamaris.com